

Maître de l'ouvrage

La Poste Suisse,
Immobilier,
Viktoriastrasse 21
3030 Berne.

Représentant du M.O.

Emch+Berger Bern AG,
Gartenstrasse 1,
case postale,
3001 Berne.

Entreprise générale

Zschokke
Entreprise Générale SA
avenue des Baumettes 3,
1020 Renens.

Directeur de projet :

Claude Reuille.

Directeur de projet adjoint :

Yves Semadeni.

Directeur de chantier :

Julio Jimenez.

Responsable coordination des

3 centres de tri :

Thomas Oetiker, ZGU Aarau.

Architectes

Burckhardt + Partner AG,
Galgenfeldweg 16,
3000 Berne 32.

Ingénieurs civils

CSD-Monod

Ingénieurs Conseils SA,
chemin de Montelly 78,
case postale,
1000 Lausanne 20.

Bureaux techniques

Chauffage/Ventilation :

Bureaux techniques
associés EGC,
Rubin/Fazan/Chammartin
Sägesser,
p.a. R.-L. Rubin,
rue du Centre 25,
1025 St-Sulpice.

Sanitaire : SCV-AGBTS SA,
chemin Praz-Roussy 3,
1032 Romanel-sur-Lausanne.

Electricité :

Betelec SA,
chemin de Chantemerle 14,
case postale,
1010 Lausanne.

Géomètre

Jomini - van Buel,
chemin du Prieuré 4,
1304 Cossonay-Ville.

Coordonnées

La Poste Suisse
Région Colis Ouest
1310 Dailens

Conception 1996 - 1997

Réalisation 1997 - 1999

Photos

Intégré dans un environnement favorable, en lieu et place d'anciennes installations de stockage en cuves, le centre de tri présente un aspect industriel et fonctionnel non dénué d'un caractère qualitatif très affirmé.

1

**HISTORIQUE / SITUATION**

Faire face aux changements des conditions de marché. L'évolution très rapide de l'économie dans son ensemble durant la décennie 90 a conduit La Poste à des mesures de réorganisation de grande envergure, mises sur pied à court terme. Objectif : adapter les moyens de l'entreprise aux attentes d'une clientèle exigeante, encline à faire jouer à fond la nouvelle donne économique basée sur l'ouverture partielle à la concurrence.

La Poste, pour remplir sa mission de service public, laquelle consiste à desservir l'ensemble du territoire national à des prix compétitifs, a été

amenée à réorganiser complètement son service d'acheminement et distribution des colis.

Cette opération passe par la création de trois centres de tri, deux en Suisse alémanique (Frauenfeld et Härkingen) et un en Romandie, à Dailens (VD). Ce défi ambitieux a été relevé par le consortium d'entreprise générale Zschokke Entreprise Générale SA / HRS SA à la suite d'un concours de 12 entreprises générales préqualifiées. La succursale de Renens a réalisé le centre de Dailens.

Le centre de tri de Dailens répond aux critères d'implantation (accès autoroutier proche, desserte par voie CFF et distance par rapport à des centres urbains majeurs) fixés au programme. En fait,

2



3



4



5



il succède aux grandes installations de stockage de la Régie fédérale des alcools édifiées à cet endroit à la fin des années soixante, et bénéficie de ce fait de diverses infrastructures industrielles créées à l'époque déjà.

PROGRAMME

Installations industrielles de grande envergure.

Les caractéristiques de la construction définies par les planificateurs chargés des 3 centres de tri répondent aux critères de fonctionnement. Priorité a été donnée aux équipements d'exploitation, et tant les surfaces, volumes, que les systèmes de structure en tiennent largement compte.

Le bâtiment, long de 290 m, présente une largeur variable de 73 à 89 m pour 10 à 12 m de hauteur. La hauteur utile intérieure est de 8m. Les espaces ainsi dessinés sont divisés en deux halles : pré-triage et triage. Deux étages de bureaux, disposés perpendiculairement au corps principal, marquent la transition entre ces deux zones et constituent une partie émergeante par rapport à la toiture principale, avec une hauteur maximale de 17,50 m. Ils abritent également des locaux de formation et une cafétéria.

Le tout présente 280'000 m³ SIA et 28'000 m² de surface de plancher. Les halles offrent une hauteur libre de 8 à 10 m, et n'occupent qu'un seul niveau, surélevé de 0,30 et 1,30 m pour permettre l'ajustement extérieur des véhicules par rapport aux accès de chargement/déchargement (60 portes pour le trafic régional et 103 portes principales). A l'extérieur, 15'000 m² de dallages en béton et 24'000 m² de pavés béton (700'000 pièces) s'ajoutent à 6'000 m² d'enrobé et grilles à gazon et aux 8'000 m² de la zone ferroviaire. Hors complexe, un bassin de rétention des eaux de pluie occupe 8'000 m².

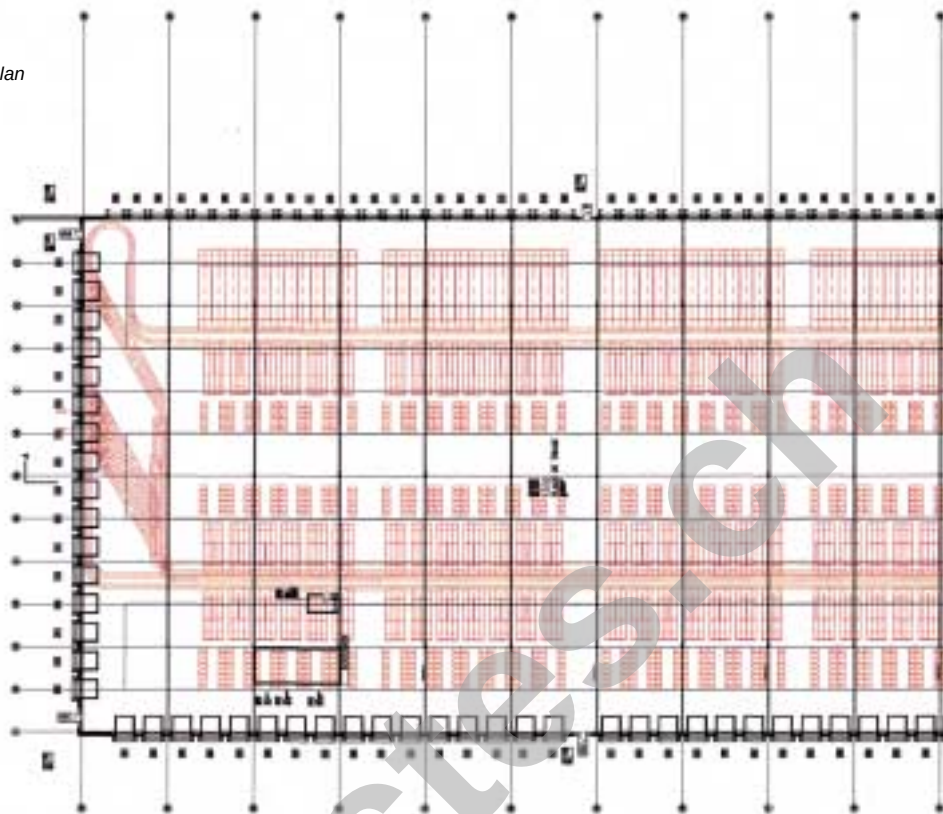
PROJET

Maîtrise technique pour des solutions constructives originales.

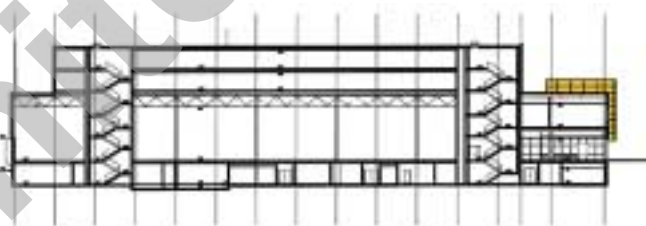
La construction métallique constitue un élément dominant de la réalisation. Choisie en raison de ses nombreux atouts, parmi lesquels la rapidité de mise en œuvre figure en bonne place, ce matériau se conjugue avec d'importants volumes de béton (10'000 m³ pour 550 tonnes d'acier et 22'000 m² de coffrages).

Les caractéristiques dimensionnelles des halles ont également conduit à la recherche de solutions originales. C'est ainsi que le choix s'est porté sur un système de fermes triangulées, préféré en l'occurrence au système traditionnel composé de poutrelles laminées. Cette option, comparable à celle que l'on applique plus couramment pour les ponts, permet d'assurer les portées de 24 m et les surcharges dues à la toiture végétalisée, en limitant le poids total de l'ensemble à 52 kg/m² de surface au sol, soit, en tout, à 1'200 tonnes. Ce résultat est obtenu par uti-

Plan



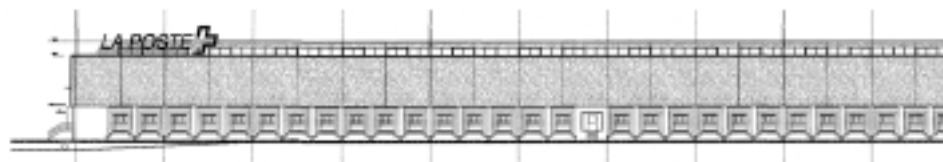
Coupe B-B

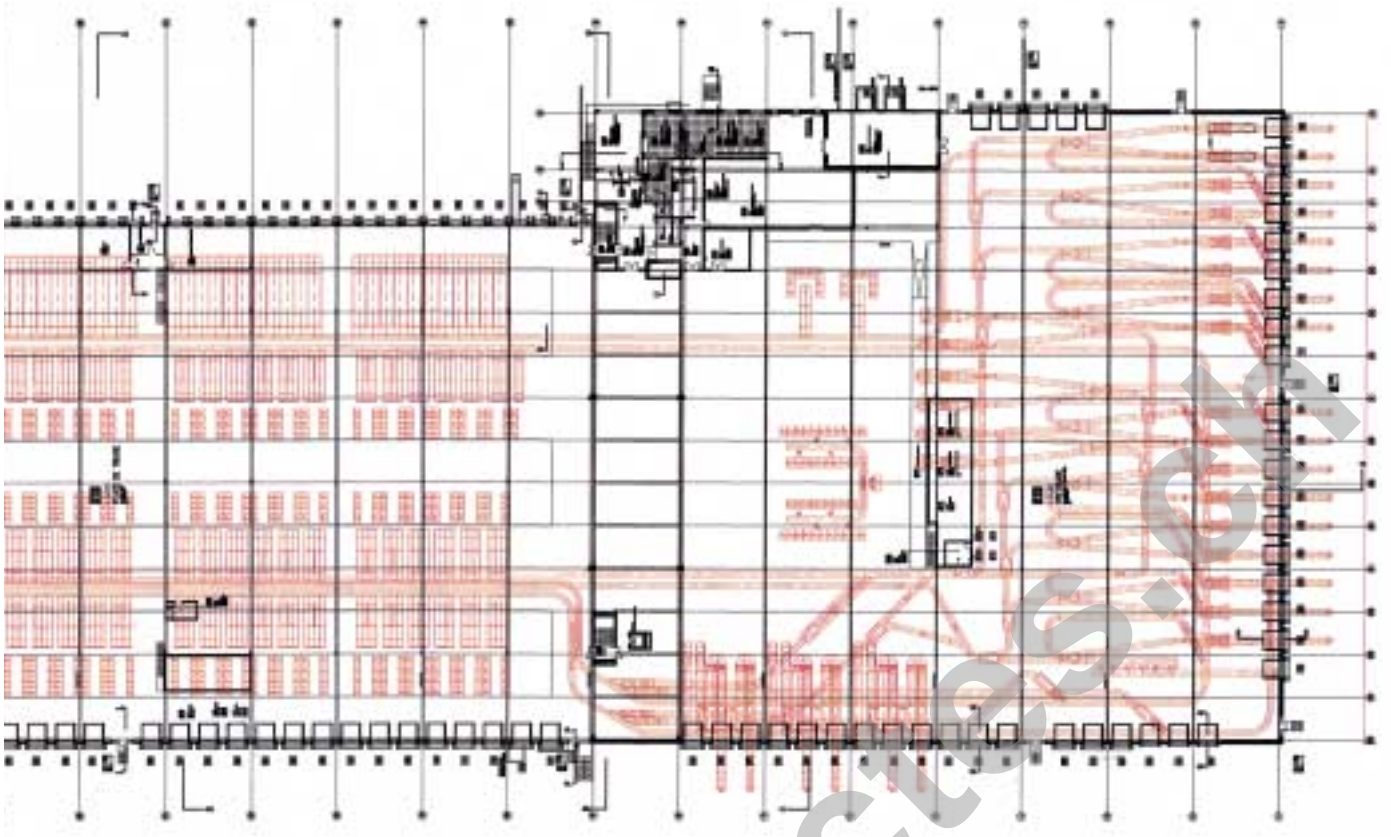


Coupe C-C



Coupe D-D





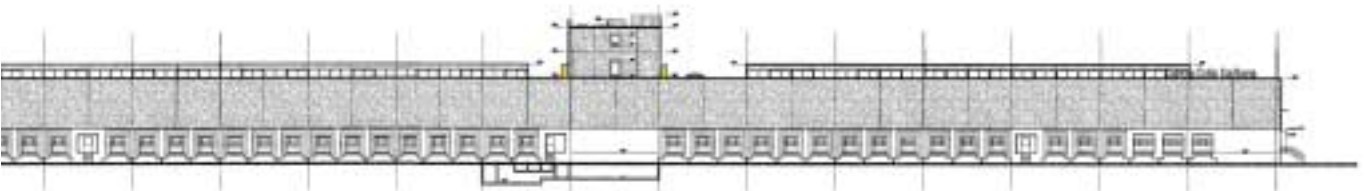
6

Photo aérienne: Marc-André Marmillod

Coupe longitudinale

0 12 24 36 48 60 M

A horizontal scale bar is positioned below the numerical values, with segments corresponding to the 12, 24, 36, 48, and 60-meter increments.





lisation d'aciers spéciaux et d'attaches spéciales en acier 335 offrant une meilleure élasticité que l'acier 235 habituellement mis en œuvre dans ce type d'objet. Le surcoût engendré par ce choix qualitatif est par ailleurs compensé par l'économie de poids (300 tonnes environ). On remarque enfin que la hauteur statique des poutres triangulées est légèrement supérieure à celle des sommiers massifs. Sans effet sur le gabarit d'espace libre exigé, cette particularité offre toutefois l'avantage de faciliter la distribution régulière de la lumière naturelle en provenance des grands lanterneaux aménagés en toiture.

Les façades affirment la ligne générale du

bâtiment et complètent logiquement le système structurel adopté : parées de tôles sinusoidales en Cuivre-Zinc-Titane, elles répondent aux critères d'une esthétique voulue discrète. De surcroît, leur capacité d'auto-protection par oxydation stable correspond au niveau qualitatif durable voulu par le Maître de l'ouvrage.

L'ensemble des surfaces d'exploitation a pu être remis au Maître de l'ouvrage, par étapes successives et dans les délais prévus, après seulement 13¹/₂ mois de travaux. Sous-sol, zone administrative et aménagements extérieurs ont été remis par la suite, entre décembre 98 et avril 99.

Caractéristiques générales

Surface du terrain aménagé	:	66'000 m ²
Surface brute de planchers	:	28'000 m ²
Emprise au rez	:	23'500 m ²
Volume SIA	:	280'000 m ³

